

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
FACULTÉ DE SCIENCE POLITIQUE ET DE DROIT

EXTRAIT du procès-verbal de la quatre-vingtième assemblée extraordinaire du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit, tenue le mercredi 6 mai 2015, à 13 h 30 heures, à la salle A-1715

Recommandation en vue de la nomination de la doyenne, du doyen de la Faculté de science politique et de droit

Résolution CFSPD-2014-2015-600

ATTENDU la vacance au poste de doyenne, doyen de la Faculté de science politique et de droit en date du 1^{er} juin 2015;

ATTENDU l'article 22 du Règlement no 3 de l'UQAM déterminant les procédures de désignation des doyennes, doyens de faculté;

ATTENDU la clôture du vote le 4 mai 2015, à 15 heures;

ATTENDU la consultation des professeures, professeurs, des chargées, chargés de cours, des étudiantes, étudiants et du personnel de soutien de la Faculté;

ATTENDU les résultats de la consultation;

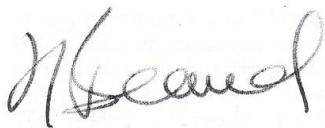
ATTENDU la recommandation du Comité de sélection;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Jean-Pierre Beaud, appuyé par madame Léa Fontaine, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

RECOMMANDE à la Commission des études la nomination de monsieur Hugo Cyr à titre de doyen de la Faculté pour un premier mandat de 5 ans débutant le 1^{er} juin 2015 et se terminant le 31 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME
Montréal, 6 mai 2015



Jean-Pierre Beaud
Doyen